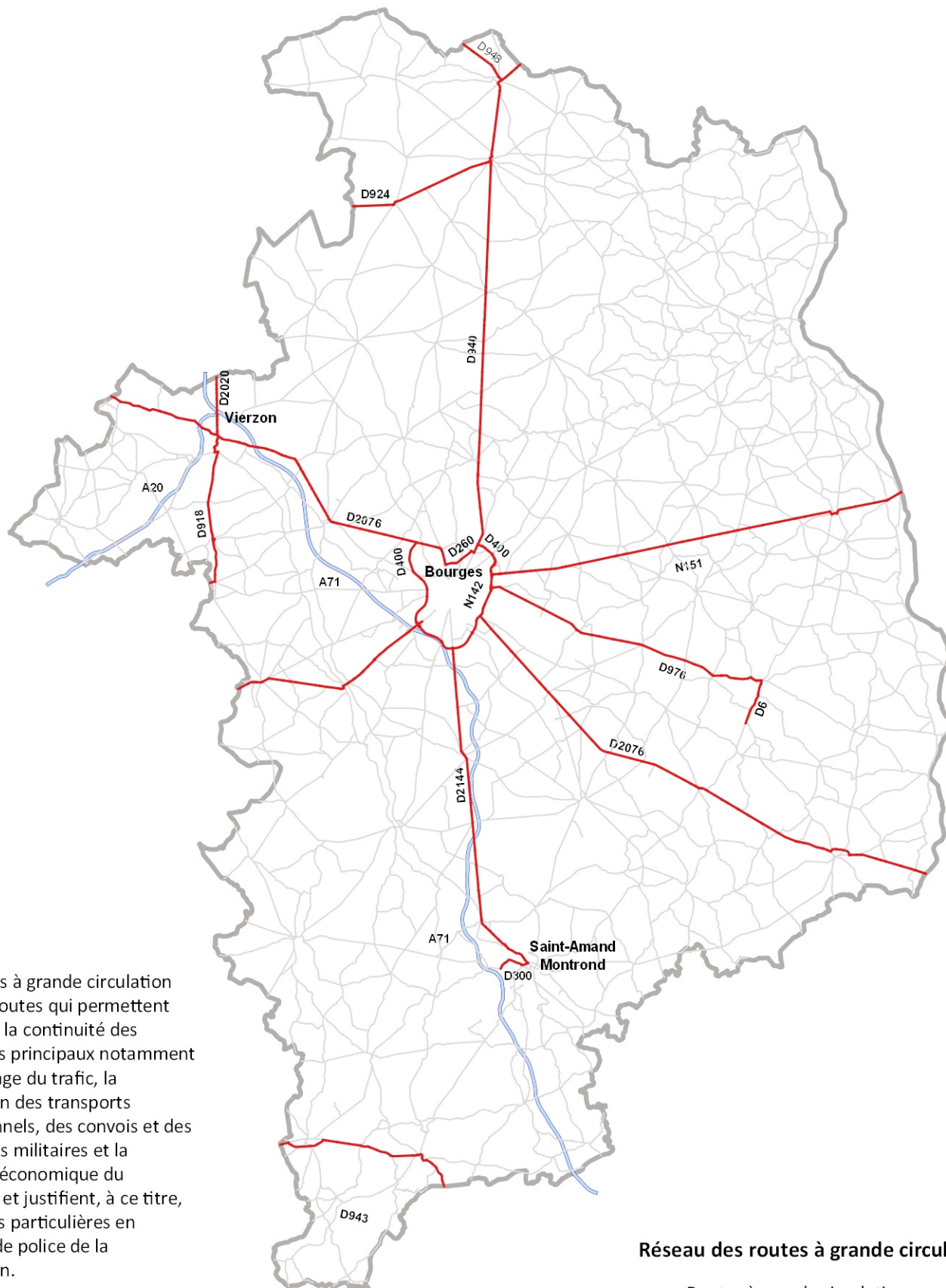


Département du Cher

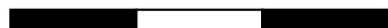
Réseau des routes à grande circulation

(décret n° 2009-615 du 03/06/2009 et décret n° 2010-578 du 31 mai 2010,
modifié par le décret n° 2016-762 du 8 juin 2016)



Les routes à grande circulation sont les routes qui permettent d'assurer la continuité des itinéraires principaux notamment le délestage du trafic, la circulation des transports exceptionnels, des convois et des transports militaires et la desserte économique du territoire et justifient, à ce titre, des règles particulières en matière de police de la circulation.

0 10 20 30 km



Réseau des routes à grande circulation

- Routes à grande circulation
- Autoroutes